

LE COMITE**M. Andreas MEYER**
Directeur général exécutif
Chemins de fer fédéraux SA**Hilfikerstrasse 1**
3000 B E R N E

Genève, le 5 mai 2015

V./réf. : -----
N./réf. : PH/md**Concerne : Modernisation de la gare de La Plaine.**

Monsieur le Directeur général exécutif,

Fidèle à sa mission de défense des usagers des transports publics, la CITraP Genève suit avec attention les divers développements du réseau ferroviaire de la région genevoise.

Les CFF ont annoncé récemment leurs plans concernant la ligne Genève - La Plaine. On peut se réjouir de l'allongement des quais dans les gares et haltes de cette ligne, qui permettra l'engagement de convois offrant davantage de places pour les voyageurs. En revanche, l'annonce concernant la **modernisation de la gare de La Plaine** suscite notre plus grande préoccupation, et ce d'autant plus que cette gare dessert, comme pôle local d'échanges, de nombreux emplois et logements.

Dans la planification antérieure, cette modernisation devait intervenir à l'horizon 2020. Selon les plans actuels, elle est **remise à l'horizon 2030**. Ceci signifie qu'elle pourrait n'être mise en service qu'au cours de la décennie 2030.

1. La situation de fait

La disposition existante de la gare de La Plaine date de l'époque où cette gare était le terminus des quelques trains la reliant avec la gare de Cornavin. Elle ne permet que l'arrêt et/ou le stationnement de convois sur la voie 1 immédiatement adjacente au bâtiment de la gare.

Depuis quelques années, non seulement le service entre Genève-Cornavin et La Plaine a été étoffé en augmentant graduellement la cadence jusqu'à la demi-heure actuelle, et plusieurs trains dans la journée sont prolongés jusqu'à Bellegarde, avec desserte de la halte de Pougny-Chancy.

En raison de la disposition existante des voies et des quais à la gare de La Plaine, et des pratiques d'exploitation des CFF, cette gare n'est pas desservie par les trains régionaux circulant entre Cornavin et Bellegarde. Ceci constitue une **anomalie de desserte** très préjudiciable et une **situation aberrante** dans laquelle la halte de Russin est desservie par davantage de trains que la gare de La Plaine. C'est ainsi que, par exemple, les employés frontaliers de l'entreprise Firmenich prenant le train à Bellegarde doivent aller jusqu'à Russin ou Satigny, y attendre un train dans l'autre sens pour revenir à La Plaine - et répéter ce manège en sens inverse pour revenir chez eux.

Cette situation absurde aurait encore été acceptable si les travaux de modernisation de la gare de La Plaine, qui incluront la création d'un quai pour l'arrêt des convois traversant la gare dans les deux sens, avec un passage souterrain pour les voyageurs, étaient exécutés dans un avenir proche, selon la planification originale. Dans la perspective d'un report des travaux à l'horizon 2030, **cette situation est absolument inacceptable**, dès lors qu'elle se prolongerait pour encore une quinzaine d'années!

La CITraP note au passage un désintérêt apparent de l'Etat de Genève pour cette situation désolante, et observe qu'ailleurs en Suisse les autorités locales auraient très probablement exercé très tôt toutes les pressions nécessaires sur les CFF pour obtenir des changements de priorité dans la planification, afin de corriger le problème au plus vite.

2. Solution technique intérimaire

Nous observons que le plan de voies et la signalisation existants à la gare de La Plaine permettent techniquement l'arrêt des trains allant à et en provenance de Bellegarde, sur la voie 1 adjacente au bâtiment de la gare. Les CFF font valoir que la voie 1 est occupée par les convois ayant leur terminus à La Plaine, lorsque les trains reliant Genève à Bellegarde et vice-versa y passent, et donc qu'il n'est pas possible pour ces trains de s'arrêter sur la voie 1.

Cependant, la voie 1 se prolonge, sur le côté Bellegarde, par la voie 81 qui comporte, au-delà de l'appareil de voie de la diagonale vers les voies de passage, un tiroir de longueur suffisante, pourvu de caténaire, sur lequel il serait parfaitement possible de faire refouler et stationner les trains terminant à La Plaine, de manière à libérer la voie 1 au bénéfice des trains régionaux allant à et venant de Bellegarde. **La desserte de la gare de La Plaine par tous les trains régionaux entre Genève et Bellegarde est donc techniquement possible.** Tous les appareils de voie requis existent. (Voir les croquis de situation en annexe). D'ailleurs, ces arrêts de trains régionaux à destination de / en provenance de Bellegarde étaient en vigueur pour certaines courses jusqu'à mi-juillet 2014.

Les cisaillements additionnels de la voie en direction de Bellegarde, induits par les trains en provenance de Bellegarde pour atteindre la voie 1 peuvent être faits de manière sécuritaire et sans préjudice aux circulations traversant la gare de La Plaine sans arrêt (trafic TGV et TER), compte tenu de la nouvelle signalisation mise en place à l'occasion de la ré-électrification de la ligne et de la régulation du trafic sur la ligne.

3. Demandes de la CITraP

La CITraP Genève demande donc:

- D'une part de planifier et de **mettre en œuvre sans délai la solution technique intérimaire**, de manière à corriger la situation inacceptable et absurde existante, qui prive La Plaine du niveau de desserte disponible aux autres gares de la ligne Genève - La Plaine - Bellegarde.
- D'autre part, que les autorités compétentes à Genève interviennent avec force et détermination auprès des CFF pour **permettre la modernisation de la gare de La Plaine dans les meilleurs délais**, soit, dans la foulée immédiate des travaux d'allongement des quais entre Cornavin et La Plaine. Dans cette perspective, un préfinancement cantonal et/ou intercommunal pourrait être envisagé.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur général exécutif, l'assurance de notre haute considération

Pour le Comité :
Michel DUCRET
Président

Pierre HOFMANN
Vice-président

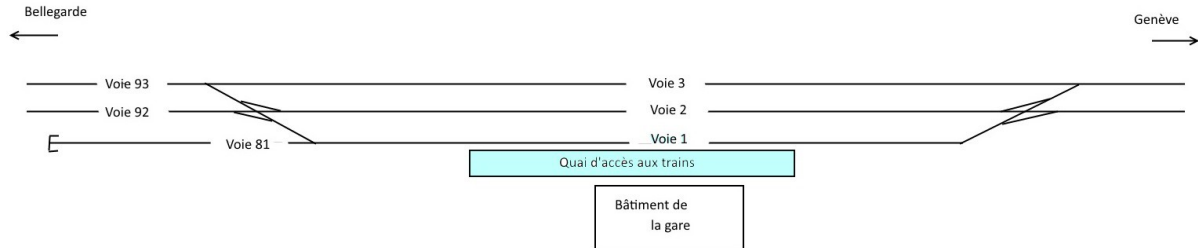
Copies : M. Luc BARTHASSAT, Conseiller d'État en charge du Dpt de l'environnement des transports et de l'agriculture (DETA).
Presse

Annexe : - Croquis de situation

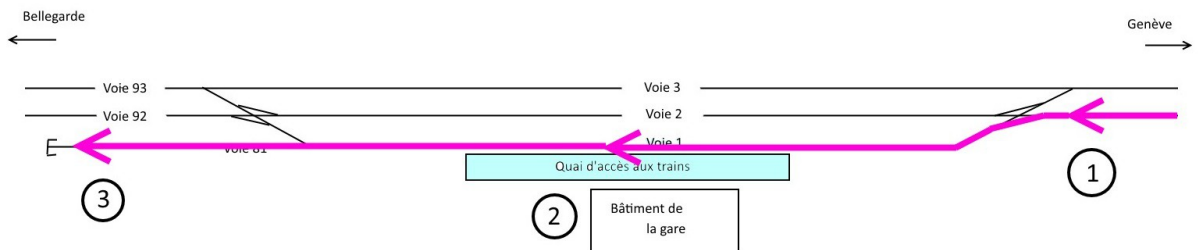
Croquis de situation et circulation des trains régionaux

A. Représentation schématique de la gare de La Plaine.

Note: seuls les voies et appareils de voie utilisés par les trains régionaux dans la proposition de solution technique intérimaire de la CITraP, sont représentés.

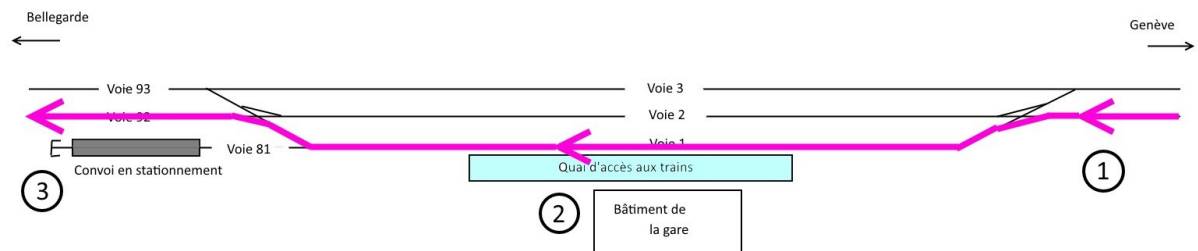


B. Arrivée d'un train régional en provenance de Genève, avec terminus à La Plaine



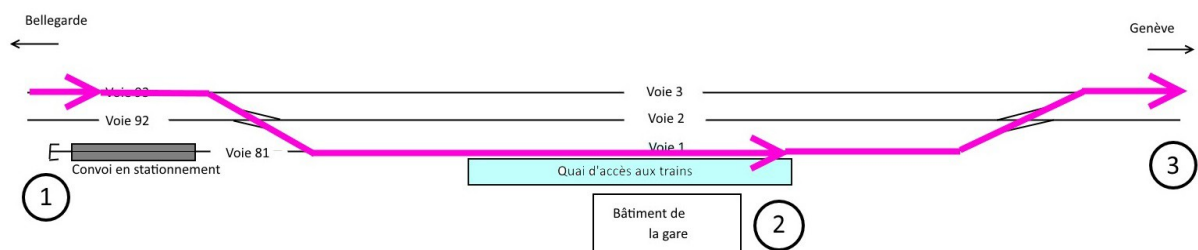
1. Le train arrivant de Genève passe de la voie 2 à la voie 1
2. Le train stationne au quai pour laisser sortir les voyageurs
3. Le train poursuit jusqu'à la voie 81 en cul de sac, où il stationne

C. Passage d'un train régional en provenance de Genève, à destination de Bellegarde



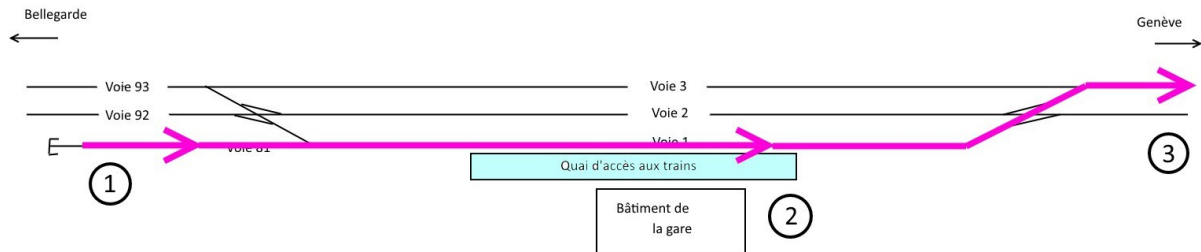
1. Le train arrivant de Genève passe de la voie 2 à la voie 1
2. Le train stationne au quai pour laisser sortir et entrer les voyageurs
3. Le train passe de la voie 1 à la voie 92 pour poursuivre son parcours vers Bellegarde

D. Passage d'un train régional en provenance de Bellegarde, à destination de Genève



1. Le train arrivant de Bellegarde passe de la voie 93 à la voie 1
2. Le train stationne au quai pour laisser sortir et entrer les voyageurs
3. Le train passe de la voie 1 à la voie 3 pour poursuivre son parcours vers Genève

E. Départ du train régional stationnant à La Plaine, à destination de Genève



1. Le train quitte son stationnement sur la voie 81.
2. Le train stationne au quai pour laisser entrer les voyageurs
3. Le train passe de la voie 1 à la voie 3 en direction de Genève